Reporting sociétal

2019

ENGIE

3.6 Informations sociétales

Le modèle de croissance responsable développé par ENGIE se fonde sur un dialogue professionnel avec l'ensemble des parties prenantes favorisant la co-construction et la création de valeur partagée.

3.6.1 Développement socio-économique dans les territoires

Pour ENGIE, l'adaptation des offres aux attentes de ses clients et leur appropriation mettent l'innovation et les partenariats au cœur de ses actions.

Au niveau international, en accord avec les autorités locales, le Groupe s'engage dans une démarche structurée et participative à développer des programmes sociétaux en lien avec ses projets industriels. ENGIE soutient des petites et moyennes entreprises et des *start-ups* au travers de différents programmes mis en place sur les territoires.

Le Groupe soutient également l'entrepreneuriat social via le fonds à impact social et environnemental ENGIE Rassembleurs d'Énergies dont la finalité est de fédérer et renforcer les actions du Groupe en faveur de l'accès à l'énergie et la précarité énergétique.

Fin 2019, neuf ans après sa création, le fonds ENGIE Rassembleurs d'Énergies gère un portefeuille de 20 entreprises actives sur quatre continents : Europe, Afrique, Asie et Amérique latine et dans une vingtaine de pays. Ces entreprises couvrent 13 objectifs de développement durables à travers un large éventail de technologies qui répondent à la problématique de l'accès à l'énergie et de la réduction de la précarité énergétique : l'efficacité énergétique dans les logements sociaux et économie circulaire en Europe, l'électrification décentralisée à travers des systèmes solaires individuels ou collectifs et l'accès à des solutions de cuisson propres avec notamment des solutions de biogaz dans les pays émergents. Les entreprises du portefeuille ont électrifié à ce jour plus de 4 millions de bénéficiaires et emploient plus de 5 000 personnes dans le monde. 20 000 salariés ont investi dans le Fonds ENGIE Rassembleurs d'Énergies.

ENGIE Rassembleurs d'Énergies a ainsi investi en fonds propres 32 millions d'euros dont 6 millions d'euros pour la seule année 2019 après avoir étudié plus de 150 opportunités. Le fonds ENGIE Rassembleurs d'Énergies a été certifié B.Corp en 2019 pour une durée de trois ans renouvelable. L'assimilation solidaire du fonds a été renouvelée en 2019, du fait de la prise en compte par le ministère de la Transition écologique et solidaire de l'objet social des entreprises hors de France et leur impact réel sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Cette disposition permet au fonds de conserver son statut et de gérer l'épargne solidaire des salariés du Groupe.

3.6.2 Dialogue avec les parties prenantes et partenariats

ENGIE maintient un dialogue continu et proactif avec toutes les parties prenantes autour de ses activités industrielles. Sur la base des démarches existantes, le Groupe a démarré l'accompagnement de ses entités opérationnelles dans l'approfondissement et la structuration de leurs pratiques depuis la mise en place de stratégies de dialogue jusqu'à leur déploiement opérationnel. L'accompagnement repose sur une méthodologie Groupe qui s'adapte aux spécificités stratégiques, techniques et géographiques des activités opérationnelles. Elle est basée sur des standards internationaux tels que l'ISO 26000, AA1000 ou l'IFC et consiste d'une part en la sensibilisation/formation des *managers* et des collaborateurs au dialogue avec les parties prenantes et d'autre part en un appui technique à la réalisation/structuration de plans d'actions adaptés aux enjeux des territoires croisés aux attentes des parties prenantes. L'objectif est d'optimiser la performance et d'augmenter la création de valeur en améliorant/intégrant l'engagement avec les parties intéressées dans tout le cycle des activités.

Le Groupe s'est par ailleurs fixé comme objectif que 100% de ses activités industrielles soient couvertes d'ici 2020 par un mécanisme adapté de dialogue et de concertation visant à prévenir les conflits et à renforcer la pérennité de ses activités. Sur les 182 activités industrielles (sites ou regroupements de sites) du Groupe recensées fin 2019 devant faire l'objet d'un tel mécanisme, 74% l'avaient mis en place à fin 2019.

Gage de pérennité pour l'entreprise et créatrice de valeur partagée, cette culture d'écoute et de dialogue se prolonge par des partenariats durables sur des problématiques sociales et environnementales.

Au niveau international, ENGIE est membre du Pacte Mondial des Nations Unies dans la catégorie *Global Compact Advanced.*

En 2019, le Groupe a pérennisé ses partenariats avec Emmaüs France dans le cadre de sa contribution à l'accès à l'énergie et de son engagement pour la lutte contre la précarité énergétique ainsi qu'avec la Fondation ONE (Océan Nature et Environnement) dans l'accompagnement du dialogue entreprise/ONG autour de ses projets industriels. Ainsi ENGIE a soutenu des projets d'amélioration de l'habitat portés par Emmaüs par le biais de dons matériels (bureautiques, véhicules, etc.) mais aussi par la mise à disposition de ses compétences dans le domaine de l'énergie (diagnostics énergétiques et hydriques, travaux de performance énergétique, etc.). De plus des actions de sensibilisation à la maîtrise de la demande d'énergie ont été mises en place auprès de populations aidées par Emmaüs.

3.6.3 Solidarité et lutte contre la précarité.

Dans toutes les zones géographiques dans lesquelles ENGIE est présent, des actions de mécénat sociétal, de solidarité et de lutte contre la précarité sont mises en place par la Fondation d'entreprise ENGIE ou par les entités du Groupe, en lien notamment avec les autorités locales, les associations locales, les ONG internes ou les directions fonctionnelles du Groupe.

ENGIE, notamment dans le cadre de sa fondation, a lancé de nombreuses initiatives de solidarité et de lutte contre la précarité.

ENGIE a poursuivi en 2019 son soutien aux Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 6 millions d'euros, conformément aux engagements du Contrat de service public. En 2019, environ 80 000 clients particuliers ENGIE ont bénéficié de ces aides accordées par les Conseils Départementaux.

Depuis 2011, le Groupe est engagé aux côtés des pouvoirs publics dans le programme national «Habiter Mieux». Dans le cadre de la nouvelle convention signée en décembre 2014, ENGIE poursuit son engagement dans le programme et a versé 100 millions d'euros sur la période 2011-2020, pour un objectif de rénovation de 250 000 logements.

ENGIE a créé un réseau de partenaires de médiation avec plus de 120 points d'accueil répartis sur le territoire à fin 2019. Les médiateurs de ces associations, formés par ENGIE, accueillent les clients en difficulté, les aident à comprendre leur facture, les conseillent sur la maîtrise de leurs dépenses d'énergie et peuvent les accompagner pour la mise en place de plans d'apurement ou les orienter vers les services sociaux pour l'instruction d'une demande d'aide.

Les correspondants solidarité-énergie ENGIE animent les relations avec les communes, départements et associations et 100 conseillers solidarité ENGIE sont également dédiés au traitement des demandes des travailleurs sociaux. En 2019 ces conseillers ont traité environ 300 000 demandes issues des services sociaux.

ISIGAZ a été arrêté fin 2018 (fin du CSP), plus de 2 700 familles ont néanmoins été informées en 2019 pour mener à terme les conventions locales qui avaient été signées antérieurement. Au total, depuis le lancement d'ISIGAZ en 2006, plus de 337 000 familles ont été sensibilisées et plus de 52 000 raccordements cuisson installés.

Par ailleurs, GRDF a déployé depuis 2015 un programme dénommé CIVIGAZ, en partenariat avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion. Cette action vise aussi à informer et sensibiliser les clients sur la sécurité gaz et les économies d'énergie sans distinction de leur statut d'occupation (locataire ou propriétaire) et quel que soit la typologie des quartiers dans lesquels ils résident (QPV ou non). L'accent est mis sur des zones de précarité, déterminées en accord avec les collectivités locales. Son déploiement est assuré par des associations qui accueillent et encadrent des Volontaires en Service Civique. En 2019, près de 4000 familles ont été informées, en mobilisant 43 jeunes. Au total, depuis le lancement de CIVIGAZ en 2015, près de 55 000 familles ont été informées grâce à la mobilisation de plus de 700 Volontaires du Service Civique

Dans le cadre de son programme ENGIE *Volunteers Program*, (EVP) initié par la Direction de la RSE, ENGIE soutient et coordonne les ONG internes du Groupe pour des missions permettant l'accès à l'énergie de populations en difficulté.

Energy Assistance, association sans but lucratif, a été créée en Belgique en 2001 par des collaborateurs du groupe ENGIE. Sur ce modèle, *Energy Assistance France* a été fondée en 2005, puis *Energy Assistance Italia* et *Energy Assistance Monaco* l'ont été en 2011.

L'objectif de ces quatre associations est de mettre les compétences et les savoir-faire de leurs membres, actifs ou retraités du Groupe, soutenus par des moyens techniques du Groupe, au service de projets humanitaires destinés à des populations qui n'ont pas accès ou ont un accès très limité aux services énergétiques essentiels sur tous les continents.

Depuis sa création, *Energy Assistance* a réalisé 371 projets qui ont contribué à l'accès à l'électricité de plus de 3,8 millions de personnes et ceci dans 63 pays. En 2019, *Energy Assistance* a finalisé 20 projets grâce à 50 bénévoles représentant 700 jours de bénévolat, essentiellement pour des projets d'électrification par panneaux photovoltaïques de bâtiments (écoles ou centres de santé) en Afrique.

Depuis sa création, *Energy Assistance France* a réalisé 147 projets dans 36 pays bénéficiant à plus de 1,5 million de personnes. En 2019, *Energy Assistance France* a réalisé 23 projets qui ont mobilisé 37 bénévoles, essentiellement des projets d'électrification par panneaux photovoltaïques de bâtiments scolaires et sanitaires au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar.

Energy Assistance Italia et *Monaco* réalisent ou financent un nombre plus réduit de projets.

Pour plus de renseignements, se référer aux sites internet des différentes associations *Energy Assistance*.

3.6.4 Fondation d'entreprise ENGIE

La Fondation ENGIE a pour mission d'«apporter l'énergie des possibles», c'est-à-dire d'impulser et de financer les projets les plus utiles, nécessaires et ambitieux dans un monde confronté à des défis nombreux : réchauffement climatique, crises migratoires, préservation de la biodiversité, accès à l'énergie pour tous et lutte contre la pauvreté.

Depuis sa création en 1992, la Fondation a accompagné 1 000 projets, associations ou institutions et depuis 2010, elle s'engage à financer prioritairement des projets dans trois domaines : l'enfance et la jeunesse en détresse, l'accès à l'énergie durable pour tous et la défense de la biodiversité, et notamment ceux portés par des femmes. Par ailleurs la Fondation soutient des actions d'aide d'urgence en faveur de réfugiés.

La Fondation est gérée par un Conseil d'Administration composé de 22 administrateurs : 12 représentants du groupe ENGIE, fondateur de la Fondation, et 10 représentants externes. Les demandes de projets sont soumises à l'avis de deux comités de sélection, un en France et un en Belgique, qui se réunissent deux fois par an. Ces comités examinent et valident les projets de mécénat financier d'un montant inférieur à 150 000 euros et assurent leur évaluation et leur suivi. Ils sont composés d'experts du Groupe et de personnalités qualifiées qui apportent leur expertise et donnent de la richesse aux débats des comités. Les deux comités s'assurent de l'obtention de résultats concrets et mesurables. Les projets supérieurs à 150 k€ sont examinés directement en Conseil d'Administration.

La Fondation ENGIE a défini un programme pluriannuel 2015-2020 d'un montant de 29 millions d'euros. En 2018-2019, la Fondation a accompagné 117 projets qui ont touché plus de 485 000 bénéficiaires directs ou indirects. Parmi tous ces projets, 73% sont dédiés à l'enfance, 23% à l'accès à l'énergie et à la biodiversité, les 4% restants

étant des projets en soutien aux femmes et à leur *leadership.* On peut citer en 2019 les actions phares suivantes :

- le soutien au programme *Schools, Lights and Rights* qui a permis à un million d'enfants de retrouver leurs droits civiques en République démocratique du Congo ;
- le soutien d'actions de sensibilisation du grand public portées par l'association Surfrider à la problématique des déchets aquatiques ;
- le financement d'un projet «Eau propre, Enfant en bonne santé» basé sur l'hygiène, l'assainissement des sols et l'éducation à l'environnement, pour améliorer la santé de plus de 5 600 enfants et bénéficiant indirectement à plus de 17 000 personnes sur le site de Paracatu (Brésil) grâce à la mobilisation de techniciens de la centrale solaire d'ENGIE en construction ;
- le financement d'une maison située dans l'hôpital Gérard Marchant à Toulouse pour accueillir et accompagner des malades du cancer en cours ou en post-traitement gérée par la Ligue nationale contre le Cancer de Haute-Garonne ;
- le co-financement d'un lieu d'hygiène et de soins dédié aux femmes SDF géré par le Samu Social à Paris 12e permettant l'accueil et l'accompagnement social et médical de 200 femmes par an ;
- le co-financement d'une unité de services essentiels alimentée par une hydrolienne flottante produisant 100 MWh par an, au bénéfice direct de 3 000 villageois de Loubassa sur le fleuve Congo (Congo).

Pour plus de renseignements, se référer au site internet de la Fondation : https://fondation-engie.com/.